

PSIA : paroles, paroles ?

Petite précision avant de rentrer dans le vif du sujet : j'utilise aussi bien le train, le bus, la voiture, le vélo, mes pieds...que de temps en temps l'avion pour me déplacer. J'apprécie d'avoir accès à un aéroport proche de chez moi, sans habiter juste à côté, mais je pense qu'il faut mettre en balance les avantages et les inconvénients et que lorsque ces derniers deviennent trop importants il faut le dire.

Le projet de Plan sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique (PSIA) a été rendu public la semaine dernière par notre Conseil d'Etat et est ouvert à la consultation publique pendant un mois.

Sur la forme, on peut regretter que ne figurent que des objectifs et non des valeurs limites contraignantes à atteindre. La bonne volonté est rarement suffisante. Par ailleurs, la population peut prendre connaissance de ce plan, mais ne peut faire recours contre celui-là, alors qu'il engage le canton pour les décennies à venir.

Sur le fond, le plan entérine l'accroissement des nuisances dues au bruit et à la pollution ainsi que les dépenses pharaoniques auxquelles le canton devra faire face.

En ce qui concerne le bruit :

a) deux courbes de bruit sont déterminées, l'une à court terme, la plus large possible, et l'autre à long terme "2030". Cette dernière devra être réduite par rapport à l'actuelle....mais les réductions concerneront les extrémités ouest, au-dessus du lac et de la Haute-Savoie, et à l'est, en dehors des limites du canton en direction du Vuache. Comme les deux courbes ont à peu près la même largeur, la population genevoise ne profitera pas de cette diminution de la courbe de bruit, contrairement à ce que certains prétendent.

b) la courbe 2030 est un objectif. Personne aujourd'hui ne peut dire s'il sera atteint, malgré l'augmentation des surtaxes prévues pour inciter les compagnies à venir à Genève avec des avions moins bruyants.

c) il est prévu d'accroître à court terme le nombre de mouvements d'avions en général, mais la nuit aussi à 1 avion par minute de 22 à 23h et 1 avion toutes les 6 minutes de 23 à 24h. Dès 2030, ces mouvements seront respectivement d'1 avion toutes les 2,4 minutes (22h-23h) et 1 toutes les 7 minutes (23h-minuit)....les habitants concernés ont intérêt à avoir un bon sommeil ! Rappelons que l'aéroport de Zürich est, lui, déjà aujourd'hui fermé à 23h ...

d) Ces trois remarques mettent en évidence le fait qu'il n'est pas du tout certain que 1'500 logements pourront être construits au Grand-Saconnex ou à Vernier, comme le prétendent nos autorités, puisque leur construction est subordonnée à l'atteinte d'objectifs de diminution de bruit pour le moins incertains.

En ce qui concerne la pollution de l'air, le PSIA est on ne peut plus clair :

page 37 " Le principe qu'une pollution de l'air excessive cogénérée par l'exploitation aéroportuaire doit être tolérée à moyen terme dans le périmètre de l'aéroport et des zones voisines. Une augmentation des valeurs d'émission des oxydes d'azote est attendue entre 2020 et 2030, alors qu'elle diminue sur le reste du territoire cantonal". "Il est anticipé que la contribution relative de l'aéroport par rapport aux émissions cantonales pourrait augmenter de 24% en 2012 à 40% en 2030; la contribution de l'aéroport aux émissions de PM10 (particules fines) du canton sera de 6,6%" (p.38).

Le PSIA mentionne évidemment les efforts qui devront être consentis pour permettre à autant de personnes d'aller prendre l'avion et on peut saluer la volonté d'augmenter de 47% à 58% la part des passagers se rendant à l'aéroport par des moyens de transport collectifs/publics. On peut apprécier ces efforts, qui restent des objectifs sans certitude d'être atteints, mais quel sera le prix que la collectivité devra supporter, au détriment d'autres programmes, p.ex. sociaux ?

L'enthousiasme affiché par notre Conseil d'Etat est d'autant plus grand, qu'il essaie de cacher les véritables enjeux pour l'ensemble de notre canton, que ce soit en termes de santé publique ou financiers.

L'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport, sur laquelle nous voterons en 2018, propose que le Grand-Conseil ait son mot à dire, c'est-à-dire que la population puisse se prononcer sur ces enjeux. Ce texte pourrait constituer une aide pour nos autorités pour faire valoir la volonté de tout un canton auprès des autorités fédérales.

Philippe Meyer de Stadelhofen
vice-président du WWF- GE